

TRAIN GERARDMER VOLOGNE VOSGES

Consultez notre site www.tg2v.tk

Contact téléphonique : 03 29 50 67 14 ou 03 29 63 38 25

Adresse postale : TG2V, Mairie, 88400 GERARDMER

Lettre d'information aux adhérents de l'association TG2V - n°5-

Sommaire : Invitation à l'Assemblée Générale du samedi 1er décembre 2007 à 18h / Adhésions ou ré adhésions / Adresses électroniques / Nouveautés depuis la lettre n°4 / à propos du site/Compte-rendu de l'AG du 25 novembre 2006 / Et les scolaires alors /Délibération du Conseil Régional

Les lettres aux adhérents sont consultables sur notre site Internet. Si vous n'avez pas la possibilité de les chercher sur Internet, vous pouvez les demander par téléphone, par lettre,...

Vous êtes **invité(e) à**
l'assemblée générale du
samedi 1er décembre 2007

à la salle des armes en Mairie de Gérardmer à 18 heures. A l'ordre du jour les bilans moral et financier, état du dossier et perspectives d'avenir, projet d'activité et élection du conseil d'administration.

Bilan financier 2007 : recettes en baisse (peu de campagnes d'adhésion) ; dépenses également en baisse malgré un coût plus élevé de la lettre n°4 (plus de poids, plus d'exemplaires)
Ancien solde créditeur 4749,47€, nouveau 5288,13€
Recettes 2927,35€ : adhésions 2893€ et 34,35€ d'intérêts.
Dépenses 2388,69€ dont 1520,10€ pour la lettre n°4, 562,42€ pour les manifestations diverses et 306,17€ de frais de fonctionnement.

Adhésions – Ré adhésions pour 2008:

A ce jour, **3176 personnes ont souscrit une adhésion** à TG2V depuis le 28 décembre 2004. 769 ont une adresse électronique, ce qui permet de communiquer avec eux sans frais d'expédition.

Pour ré adhérer : compléter le formulaire en page 4 de cette lettre et adresser le, avec votre contribution financière à : TG2V, Mairie, 88400 GERARDMER sans oublier de joindre vos coordonnées et adresse électronique si vous en disposez.

Les adhésions ou ré adhésions restent inchangées à 3€ (ou plus si souhaité)

Adresses électroniques :

L'envoi d'informations est plus rapide et ne coûte rien à l'association lorsqu'il se fait par Internet. Si vous avez la possibilité de recevoir par ce mode, le plus simple est de nous envoyer un courrier électronique avec vos coordonnées (nom, prénom, adresse postale) à :

famille.voiry@wanadoo.fr . Il nous sera ainsi plus facile d'insérer votre adresse électronique dans notre fichier.

Quoi de neuf depuis l'AG de novembre 2006 et la quatrième lettre aux adhérents :

Novembre : dès le lendemain de l'AG, TG2V a adressé une **lettre ouverte aux élus nationaux de Lorraine** leur demandant de relayer notre dossier à l'Assemblée Nationale et au Sénat pour qu'il soit inclus dans le Contrat de Projet Etat-Région 2007-2013 (CPER).

Décembre : l'action « **sapins de Noël** » nous aura permis de bénéficier d'un reportage télévisé à l'émission « la voie est libre » sur FR3 le 9. Le Président du Conseil Général des Vosges, invité de cette émission, a paru très irrité et ses allégations mensongères nous ont définitivement convaincu du bien fondé de notre combat !

Durant ce mois de décembre, 2 questions écrites au gouvernement sur notre dossier par les députés Liebgot (PS57) et Zimmermann (UMP57) à l'Assemblée Nationale et par le sénateur Masson (UMP57) au Sénat.

Le 31 **janvier**, à l'occasion de sa chronique politique sur France Bleue Sud Lorraine, Roger Cayzelle président du Conseil Economique et Social de Lorraine réalise un plaidoyer sans équivoque pour la réouverture de la ligne.



Février : Le 6, en mairie de Gérardmer, nous fêtons Benoît Duteurtre, écrivain, auteur du roman « Chemin de Fer », et dorénavant 3000ème adhérent de l'association TG2V. Le 23, nous sommes reçus par M. Vannson, Député UMP de la circonscription, pour donner des suites à notre entrevue au Ministère des Transports du 22 juin 2006. Nous adressons aussi une lettre ouverte aux candidats à l'élection présidentielle.



Mars : La municipalité de Gérardmer adresse un courrier de relance à RFF à propos d'un nouveau chiffrage des travaux de réouverture. TG2V fait parvenir à tous les candidats à l'élection présidentielle une lettre et un résumé du dossier de réouverture de la ligne. Le 8, intervention détaillée du conseiller régional JF Fleck (Verts 88) lors de la séance plénière du Conseil Régional pour l'intégration du dossier au Contrat de Projet Etat – Région 2007-2013. Le Contrat de Projets est officiellement et définitivement adopté et la réouverture de la ligne de Gérardmer n'y figure pas. Un article de journal fait état de travaux de remise à neuf complète de 58 km de voie sur la ligne Nancy-Mérey pour un coût d 22,5 millions d'euros avec travail de nuit. TG2V s'interroge sur le coût disproportionné qui avait été avancé pour les 17 km de voie de la ligne de Gérardmer !! Le 15, rencontre et remise d'un dossier complet à H. Bascunana, administrateur national CGT pour intervention auprès du Conseil d'Administration de la SNCF. Le 19, une délégation est reçue à la Préfecture des Vosges par le nouveau directeur de cabinet du nouveau préfet. En même temps, une autre délégation distribue un tract d'information aux participants, élus et professionnels du tourisme, à la journée du Parc et Ballons. Le 24, le Conseil Economique et Social de Lorraine réaffirme son soutien au projet en inscrivant la réouverture de la ligne dans les projets structurant. Reçu en audience chez le Député Cherpion (UMP) et par ailleurs Président du Comité de Massif, TG2V obtient la confirmation de l'inscription du projet au schéma de développement du massif. Le 28, Catherine et Jean-Joseph animent une émission d'une heure à Radio Contact à Saint-Dié.



Avril : le 16, conférence de presse commune avec la FNAUT Lorraine à Epinal. Trajet effectué en minibus mis à disposition par la municipalité géromoise et en TER depuis Bruyères ! Le 24, participation à la fête des jonquilles par un sujet fixe surtout grâce à l'investissement de Robert. L'association est récompensée par la société des fêtes.

Mai : Le 10, prise de parole au conseil municipal de Gérardmer pour exposer notre point de vue concernant la mise en place, à titre expérimental, de navettes routières vers Epinal à partir du 10 juin et jusqu'à fin décembre.

Nous déplorons: le **caractère d'urgence** de cette décision imposée par le Conseil Général des Vosges, **la fréquence** de cette relation, à savoir uniquement les vendredi, samedi et dimanche, **le trajet** de cette relation via le col de Tendon alors que la vallée de la Vologne est oubliée, le **tarif excessif** pour les usagers qui ne peuvent pas bénéficier des tarifs « métrolor » **la participation financière de la municipalité** à hauteur de 26% du coût total de cette relation alors que les transports collectifs sont de compétence départementale (routier) et régionale (ferroviaire). Le 28, plusieurs membres de l'association ont parcouru la ligne. Il est convenu de réaliser un débroussaillage dans les mois à venir.



Le conseil municipal de Gérardmer vote à la majorité, la motion suivante :

« Dans l'attente de la réouverture de la ligne ferroviaire, la Municipalité de Gérardmer s'engage à

continuer d'œuvrer auprès des autorités compétentes en matière de transport (Conseil Régional, Conseil Général), pour obtenir la mise en place et le financement d'une liaison quotidienne (au moins cinq allers-retours) par Bruyères vers Epinal pour une connexion en particulier à la ligne 18 (Epinal – Saint Dié des Vosges – Strasbourg) ainsi qu'aux autres lignes TER et TGV ».

Juin : TG2V reçoit des réponses globalement favorables à un courrier adressé aux candidats aux élections législatives. Le 9, participation active de TG2V rappelant notre projet lors des festivités pour l'arrivée du TGV Est Européen à St Dié des Vosges. **Le 29, la commission permanente du Conseil Régional de Lorraine mandate RFF pour une nouvelle étude de faisabilité et un nouveau chiffrage des travaux de réouverture de la ligne ferroviaire. Le résultat est attendu pour la fin d'année. L'étude coûte 95680€ TTC financés à 15% par RFF et 85% par la Région Lorraine (cf délibération page 6).**

C'est la décision importante qu'on attendait !



Juillet : Le conseil d'administration décide de commencer le dégagement de la voie dans les parties où les arbres commencent à s'implanter. Malgré le mauvais temps, quelques centaines de mètres de ligne sont débroussaillés essentiellement par Denis. Plusieurs rendez-vous seront ensuite fixés. L'objectif est de rendre la ligne facilement accessible pour que chacun puisse constater l'état de la voie.



On peut estimer que 20% du trajet de la ligne sont envahis par la végétation, essentiellement des petits épicéas entre Gérardmer et Granges sur Vologne. Une grande partie de la voie chemine à travers des prés et l'embroussaillage y est nul ou faible.

Septembre : le conseil d'administration reprend contact avec les médias : les journalistes de la presse écrite locale permettent de faire le point du dossier et de dire tous les espoirs placés dans l'étude demandée par le Conseil Régional à RFF.

Octobre : la FNAUT(Fédération Nationale des Associations d'Utilisateurs de Transports) Lorraine demande à la Préfecture des Vosges que les différentes associations qui la composent dont TG2V soient invitées à la réunion organisée le 17 octobre à Epinal dans le cadre du « Grenelle de l'environnement ». TG2V sera de tout façon présente lors du débat public qui suivra les réunions institutionnelles

A ce jour, la problématique du désenclavement de la Perle des Vosges n'est pas résolue. Néanmoins, tout n'est pas négatif, loin s'en faut, et les nombreux soutiens d'élus et la richesse de notre association avec près de 3200 personnes qui ont adhéré nous font penser que notre projet est sur de bons rails !

A propos du site Internet :

Depuis plusieurs mois, notre site n'est plus à jour. Catherine et Jean-Joseph, chargés de transmettre les données à Romain, notre webmaster, ont eu du mal à assumer ce rôle du fait de contraintes professionnelles toujours plus fortes. Nous le regrettons et nous nous en excusons auprès de tous les adhérents

Le conseil d'administration a engagé une réflexion sur la manière de poursuivre la gestion du site qui reste très important pour la communication. L'Assemblée Générale sera l'occasion de faire le point et de décider de la suite : quelles infos sur le site ? qui les transmet ? Forum actif ?.....

Résumé du compte rendu de l'assemblée générale du 25 Novembre 2006

Une quarantaine de présents. JJ Maglia remercie les personnalités présentes, présente les excuses de personnalités absentes, et lit, à leur demande, les courriers de M. Tirlicien du groupe PC et M. Fleck pour le groupe Les Verts du Conseil Régional de Lorraine qui affirment un soutien pour l'intégration de notre projet au Contrat de Projet Etat-Région (CPER) 2007-2013.

M. Lalandre, représentant de M Masseret, Président du Conseil Régional de Lorraine rappelle les efforts de la Lorraine pour le TER., précise que le Conseil Régional nous montre son soutien par l'inscription de la réouverture dans ses propositions pour le CPER. Mais, il précise que ce projet « est un mariage à trois » (le Conseil Régional, le Conseil Général des Vosges et l'Etat) et seul le CR reste attentif au dossier. Pour lui, c'est de la responsabilité de l'Etat si la réouverture n'est pas retenue.

M. Lambert, Maire de Gérardmer annonce que trois études sont en cours sur les transports collectifs (1 au Département, 1 pour le Pays de la Déodatie et 1 pour le Pays de Remiremont) et que les élus municipaux participent aux réunions. Il est toujours de notre côté et nous a toujours soutenus, notamment en proposant la construction de la gare. Malheureusement, la transformation par l'Etat des Contrats de Plan en CPER entraîne pour lui la cacophonie car les décideurs sont de plus en plus nombreux et de ce fait Gérardmer risque encore d'être oubliée. Il maintient la pression sur l'Etat et la Région.

M. Poirot, Conseiller Général du Canton de Gérardmer salue l'action de TG2V et redit le refus du Conseil Général des Vosges de s'impliquer dans ce dossier malgré ses multiples interventions.

Bilan moral :

Le Président (JJM) fait la lecture du bilan moral de TG2V (voir Lettre aux adhérents n°4). Notre projet qui pouvait paraître d'envergure locale au départ apparaît bien comme un projet d'envergure régionale, interrégionale (survie de la ligne 18 Epinal-Strasbourg), nationale (connexion à Paris et au reste de la France par le réseau ferré et le TGV), voire internationale puisque la ligne 18 mène vers l'Europe. Nous aurions peut-être dû prendre contact avec M. Estrosi, Ministre de l'Aménagement du Territoire qui gère les CPER au lieu du Ministère de l'Equipement qui n'a, à notre connaissance, pas respecté ses engagements de demander à RFF de revoir l'étude et avait dit que s'il y avait une volonté régionale, le projet était recevable pour le CPER. TG2V ne s'oppose pas à l'existence d'une voie verte en parallèle à la voie ferrée, ces deux infrastructures pouvant être très complémentaires.

C. Voiry lance un appel aux adhérents pour trouver des relais au niveau national.

M Biston du CES de Lorraine : notre projet est inscrit au schéma de développement du Massif Vosgien.

P. Haxaire : au départ de Nancy il y a 10 TGV/jour. Reste à rejoindre Nancy avec les TER.

Un habitant de Granges nous demande d'être plus actifs sur Granges et sur la ligne 18. JJM précise que tous les maires le long de la ligne 18 ont été invités à une réunion organisée avec l'association alsacienne Bruche-Piémont-Rail et M Poirot, Conseiller Général du Canton de Gérardmer, et avec le soutien de Mme Morel Conseillère Générale du Canton de Saales : aucun Maire ne s'est déplacé et ne s'est fait représenter. JJM met au vote le bilan moral qui est adopté à l'unanimité.

Le Bilan Financier du 30 Sept. 05 au 13 Oct. 2006 est présenté par le trésorier fait la lecture du bilan financier de TG2V (voir Lettre aux adhérents n°4) et précise que l'argent collecté sert aux dépenses courantes (frais postaux, publicité, affiches, carnets). Les commissaires aux comptes donnent quitus au trésorier). Le bilan est adopté. JJM remercie la Mairie pour sa participation à la reproduction de tous les documents. Pour les 650 internautes TG2V fait l'économie d'autant d'envois de courriers.

Ré adhésions : l'AG propose des ré adhésions et des adhésions avec cotisation à 3,00 €.

Suivent différentes interventions diverses et discussions sur les actions futures: jouer jusqu'au bout la carte du CPER, mettre le dossier dans les débats pour les prochaines élections. M. le Maire évoque la mise en place d'une navette communale 3 jours par semaine avec 6 trajets fois 2 depuis un mois avec un succès croissant. C'est une expérience pour un an. M B., vice-président de Bruche Piémont Rail, nous réaffirme le soutien de son association et la cohérence de notre projet avec la redynamisation de la ligne 18 Epinal-Strasbourg. Il parle des difficultés sur les horaires 2007. La rupture de charge prévue à Saint-Dié avec changement obligatoire ajoute 10mn et cela est inacceptable. Le TGV permettra de voyager à travers l'Europe mais des difficultés apparaissent pour aller d'une région à l'autre ! Quelqu'un parle de comparer le coût de la réouverture de la ligne de Gérardmer avec d'autres projets : Dépense départementale pour les routes.

Candidatures pour le Conseil d'Administration : aucune nouvelle et aucun départ du CA actuel.

Et les scolaires alors !!!!

Nous voudrions aborder un point qui nous paraît important dans le dossier du retour du train sur *Gérardmer* : ne pas oublier des utilisateurs nombreux et fidèles les scolaires !! Au sein de la région Lorraine, 4 départements..... 4 politiques différentes en matière de transports scolaires : D'une aide financière très faible (trop faible !) dans les Vosges à la prise en charge totale en Meurthe-et-Moselle! Finalement, le choix de l'établissement scolaire ne se résumerait –il pas uniquement (par la force des choses) à cet aspect financier, au détriment d'une véritable volonté de la famille et du jeune ? Que de difficultés pour les jeunes de la vallée de la Vologne et des environs voulant poursuivre des études dans les métropoles telles que Nancy, Metz ou Strasbourg !! Quelle aventure pour les jeunes Lorrains désireux de suivre une formation de qualité dans les établissements scolaires Géromois !! Nous faisons le constat suivant : peu de transports collectifs adaptés le dimanche soir ou tôt le lundi matin. Que dire les lendemains de jours fériés ? Les élèves ont bien du courage ! Pour envisager une solution à ces difficultés, prenons modèle sur l'Alsace voisine qui a pris le parti, et ce depuis quelques années, de « rabattre » les élèves (ramassage scolaire dans les lieux isolés vers les lignes SNCF). Et ça marche ! Ce choix est – il pertinent ? Nous le pensons.... Au regard de ce choix, la qualité de vie, la sécurité, la protection de l'environnement, les économies dégagées ne sont-elles pas autant de raisons qui devraient convaincre notre région de prendre modèle ?

Mais pour en arriver là, il faut une politique volontariste et les Lorrains d'aujourd'hui sont les électeurs de demain ! Mais gageons que nos élus (de la Région et des départements) sachent prendre les décisions qui s'imposent. Nous n'en doutons pas.

LE TRAIN DOIT REVENIR SUR LA LIGNE « GERARDMER – LAVELINE DEVANT BRUYERES »

Des exemples qui encouragent :

.....Dix régions françaises ont déjà commandé environ 144 "bibi": Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Ile-de-France, Bretagne, Haute-Normandie, Bourgogne, Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Alsace. Le train régional baptisé "hybride bibi" du constructeur ferroviaire canadien Bombardier, qui a fait ses débuts en France mardi 9 octobre 2007, est conçu pour rouler indifféremment sur des voies ferroviaires électrifiées ou non et recevoir des tensions électriques différentes.....

.....Le Conseil Régional d'Aquitaine présidé par Alain ROUSSET a décidé d'engager 30M d'euros sans aide de l'Etat pour l'instant afin de financer la totalité des travaux de réhabilitation de la ligne Oloron- Bedous en Vallée d'Aspe.....

Pourquoi pas nous ?

Ré adhérez àTG2V .	Faites adhérer vos connaissances .
---------------------------	---

Je soussigné(e) né(e) le/...../.....

demeurant

Code Postal : Ville

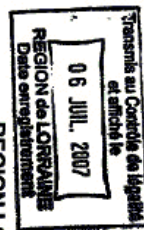
Tél. : Courriel :@.....

souhaite – adhérer - ré adhérer- (barrer la mention inutile) à l'association « TG2V » dont le but est « agir pour la réouverture de la ligne ferroviaire Gérardmer Bruyères vers Epinal ou Saint-Dié » et joins le règlement de la cotisation (3 € ou plus, par chèque ou timbres en cas d'envoi postal). Si vous souhaitez un reçu, vous seriez bien aimable de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Merci.

Fait à, le Signature :

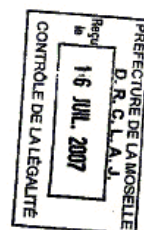
Coupon à déposer sous enveloppe ou à envoyer, avec le règlement, à l'adresse suivante :

Association TG2V, Mairie, 88400 Gérardmer



REGION LORRAINE

REPUBLIQUE FRANCAISE



Certifié le caractère exécutoire de l'acte administratif

Metz, le 19 JUIL 2007

Le Président

Réunion de la Commission Permanente du Conseil Régional de Lorraine du : 29 juin 2007
Le Directeur du Département Administratif et Financier

Cisner
Patricia CUISINIER

DECISION n° 643-2007

Objet :

Etude de faisabilité de la reouverture de la ligne Laveline-devant-Brévaux - Gérardmer au trafic voyageurs

Axe :

81 D - Autres Infrastructures Ferroviaires OPERATIONS FERROVIAIRES 2007

Opération :

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE DECIDE :

VU le rapport présenté par Monsieur le Président :

VU la délibération du Conseil Régional n° 30-2007 des 8 et 9 mars 2007 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;

VU les délibérations du Conseil Régional n° 141-2006 des 21 et 22 décembre 2006 relative à l'adoption du Budget Primitif 2007 et n° 43-2007 relative au Budget Supplémentaire ;

VU le recueil des Règlements d'Intervention ;

VU l'avis émis par la Commission « Infrastructures et Transports » du Conseil Régional ;

ARTICLE 1 : D'APPROUVER l'affectation d'une autorisation de programme d'un montant de 81 328 €, pour la réalisation de l'étude de faisabilité de la réouverture de la ligne Laveline devant Brévères - Gérardmer et l'attribution d'une subvention de 81 328 € à RFF.

ARTICLE 2 : D'APPROUVER la convention de subventionnement telle que jointe en annexe et d'AUTORISER le Président du Conseil Régional à la signer.

ARTICLE 3 : Les crédits seront prélevés sur le chapitre 908 12 204.

ARTICLE 4 : Les modalités de versement sont définies dans la convention jointe en annexe.

ARTICLE 5 : Le délai de validité de la présente décision est fixé à la réalisation effective de l'étude.

ARTICLE 6 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Région est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 7 : Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent pour connaître de tout litige relatif à l'application de la présente décision.

LE PRESIDENT

M. Jean-Pierre MASSERET